



LE DIAGNOSTIC PRE - CONVERSION

Un service conçu pour vous !

Un projet réfléchi, des aspects administratifs anticipés et sécurisés

- Diagnostic approfondi : évaluer la distance de vos pratiques au cahier des charges bio
- Plan d'action des étapes de la conversion
- Mise en réseau avec entreprises et agriculteurs bio
- Un appui aux démarches à réaliser

Un accompagnement tout au long du parcours de conversion



! Le diagnostic pré-conversion ne comprend pas d'étude-économique de conversion



CHAMBRE D'AGRICULTURE
DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
124 Bd Tourasse - 64078 PAU CEDEX
mail : accueil@pa.chambagri.fr
www.pa.chambagri.fr



Votre conseillère Conversion Bio

Ludivine Mignot : 06 24 44 00 27
l.mignot@pa.chambagri.fr



Avec la participation financière de :



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Liberté
Égalité
Fraternité

A VOS CÔTÉS
POUR RÉUSSIR

PROAGRI

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Installation Conversion



Être bien accompagné,
ça aide à se lancer

1 DE L'IDEE AU PROJET

- Mieux connaître l'agriculture biologique
- Formaliser mon projet
- Évaluer la faisabilité de mon projet

2 BATIR UN PROJET SOLIDE

- Évaluer la faisabilité de la conversion à l'agriculture biologique de mon exploitation
- Bénéficier d'un conseil personnalisé pour réussir ma conversion ou mon installation en bio
- Sécuriser le calendrier de ma conversion



LE DIAGNOSTIC

- Évaluer l'écart de mes pratiques au cahier des charges de l'agriculture biologique
- Tenir compte de mes objectifs personnels et professionnels
- Identifier les atouts et points de vigilance du projet

MODALITES

- Rendez-vous sur votre exploitation avec un conseiller spécialisé en agriculture biologique
- Un compte-rendu dans les deux mois reprenant en détail
 - Les cahiers des charges bio concernant mes ateliers à convertir et les écarts à mes pratiques,
 - Le calendrier de conversion et le plan d'action à suivre pour convertir mon exploitation
 - Les contacts utiles à mon projet

Avec votre conseiller, construisez votre projet

- Un diagnostic approfondi, une vision globale des choix en cohérence avec vos objectifs
- Un accompagnement post diagnostic pour les démarches administratives avec ce conseiller

Des avantages financiers pour cet accompagnement

- Prise en charge à 80% du diagnostic par le Conseil Régional
- Prise en charge complémentaire possible par l'Association Bio Réseau sous réserve d'adhésion - 10€
- Une inscription à la Newsletter@B 64 pour suivre les événements, accéder aux bulletins techniques des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, être informé des évolutions administratives et des aides possibles...